

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 65 + hebdos**

Investissements routiers 2014-2016

DES INVESTISSEMENTS DE 75,7 M\$ POUR LA RÉGION DE LAVAL

Laval, le 4 juillet 2014 – La ministre de la Famille et ministre responsable de la région de Laval, M^{me} Francine Charbonneau, ainsi que ses collègues de la région de Laval, sont heureux d'annoncer, au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, des investissements de près de 75,7 millions de dollars en travaux routiers pour la période 2014-2016 sur le territoire de Laval.

Près de 4,9 G\$ pour maintenir les actifs routiers du Québec

À l'échelle du Québec, pour 2014-2016, les investissements routiers avoisinent les 4,9 milliards de dollars, dont 249 millions en contributions des partenaires du gouvernement du Québec. Ce montant permettra de maintenir la proportion de chaussées et de ponts en bon état, partout au Québec.

« Par ces investissements, le gouvernement s'assure de la poursuite de travaux essentiels sur les infrastructures routières, en priorisant la sécurité et la mobilité des usagers. Il s'agit d'un objectif fondamental de maintenir la qualité du réseau routier québécois et de ses infrastructures », a précisé la ministre responsable de la région de Laval, M^{me} Francine Charbonneau.

Des investissements importants dans la région de Laval

Pour la période 2014-2016, les investissements pour Laval se détaillent comme suit :

Les axes d'intervention	En milliers de dollars
• Conservation des chaussées	12 390 \$
• Conservation des structures	40 099 \$
• Amélioration du réseau routier	23 173 \$

Ces investissements permettront de réaliser pas moins de 27 chantiers, dont les suivants :

- Asphaltage de l'autoroute 15 sud, du pont Gédéon-Ouimet au boulevard des Rossignols, et du boulevard Saint-Martin au pont Médéric-Martin;
- Asphaltage de l'autoroute 15 nord, du pont Médéric-Martin au boulevard de la Concorde, et de la rue Tessier au boulevard des Rossignols;
- Réfection des ponts d'étagement de l'autoroute 19 au-dessus de la voie ferrée, près du boulevard Saint-Martin;
- Asphaltage de l'autoroute 440, de l'autoroute 19 au pont d'étagement du Canadien Pacifique.

« Les investissements annoncés aujourd'hui permettront le maintien des infrastructures de notre région, notamment avec la réfection des ponts d'étagement de l'autoroute 19, à la hauteur du boulevard Saint-Martin et de la voie ferrée. Ce projet aura un effet positif sur la sécurité routière des usagers », a affirmé le député de Laval-des-Rapides, M. Saul Polo.

Selon M. Guy Ouellette, député de Chomedey, « le projet majeur de réfection du tablier du pont Médéric-Martin, utilisé quotidiennement par des milliers de citoyens de Laval, constitue un autre bel exemple de cette volonté de conservation des actifs routiers. Les travaux sur cette structure, qui se termineront cette année, permettront aux usagers de bénéficier d'un réseau routier efficace et sécuritaire ».

De son côté, le député de Sainte-Rose, M. Jean Habel, a indiqué que « la réfection de la chaussée prévue sur plusieurs tronçons de l'autoroute 15 est une excellente nouvelle. Cette autoroute est l'une des plus sollicitées du réseau québécois, et les travaux d'asphaltage qui y sont prévus amélioreront notamment le confort de roulement des milliers d'usagers de la route qui l'empruntent ».

« La réfection de la chaussée de l'autoroute 440, entre le pont d'étagement du Canadien Pacifique et l'autoroute 19, constituera elle aussi une amélioration majeure pour nos citoyens qui se dirigent quotidiennement vers les pôles d'emplois, d'enseignement et de commerces de détail lavallois », a ajouté le député de Vimont, M. Jean Rousselle.

« Par ailleurs, un important projet d'amélioration du système d'éclairage sera réalisé sur l'autoroute 440. En plus de la réfection du système actuel, des lampadaires supplémentaires seront ajoutés. Ces travaux contribueront à assurer la sécurité aux usagers de Laval », a souligné le député de Fabre, M. Gilles Ouimet.

Un apport économique majeur et concret

Les investissements routiers 2014-2016 favoriseront grandement la relance économique du Québec et de Laval. Concrètement, près de 550 emplois seront créés ou maintenus par ces travaux d'infrastructures. « Cette programmation des travaux routiers constitue un exercice responsable, qui vise l'équilibre entre l'économie, les besoins en infrastructures, mais aussi notre capacité collective et réelle de payer », a conclu M^{me} Charbonneau.

La sécurité routière : une priorité

Les choix des projets inclus dans la programmation 2014-2016 sont motivés par un souci constant de placer la sécurité routière au sommet des priorités. À cet effet, le Ministère a lancé le 16 juin dernier la campagne publicitaire sur le thème « Quand c'est orange, on redouble de prudence ». Cette campagne, diffusée pendant la saison des travaux, nous rappelle

l'importance d'être attentifs et vigilants, et de réduire notre vitesse dans les zones de chantiers.

Les détails relatifs à cette annonce, dont la liste et la carte des principaux projets, sont accessibles dans la salle de presse du site Web du ministère des Transports au www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/accueil/salle_presse.

– 30 –

Sources :

Lindsay Jacques-Dubé
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable de la région de Laval, ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation
Tél. : 514 873-9342

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal
Tél. : 418 643-6980

Pour information :

Catherine Morin
Direction de Laval–Mille-Îles
Ministère des Transports
Tél. : 450 680-6333, poste 227